



CONVENTION DE PARTENARIAT

relative à

LA STRUCTURATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE EN PAYS D'AUCH ET SA PROMOTION AU SEIN DE LA DESTINATION GERS

ENTRE

Le PETR du Pays D'Auch

Représenté par son Président, **Monsieur Franck Montaugé** dûment habilité à la signature de la présente convention par la décision du Comité Syndical du PETR du 25 mars 2016

ci-après désigné par « Le Pays d'Auch »

ET

Le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Gers – CDTL Représenté par son **Président Monsieur Philippe Martin** dûment habilité à la signature de la présente convention

ci-après désigné par « Le CDTL/UDOTSI »

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

PREAMBULE

Considérant que :

- Le Pays d'Auch est un territoire à vocation touristique au sein de la Destination Gers avec la ville d'Auch, Grand Site ;
- Le Pays d'Auch regroupe deux des six territoires touristiques identifiés à l'échelle du Gers par le CDTL/UDOTSI : « Auch et sa région » et « Astarac » ;
- Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Auch assure une mission de développement économique et touristique, comprenant le volet tourisme, culture, patrimoine, notamment au travers du programme LEADER, en concertation avec les communautés de communes, les offices de tourisme et les professionnels de son territoire ;
- Le CDTL/UDOTSI recherche des opérateurs de terrain dans le but de dynamiser une offre touristique structurée dont il assurera la promotion au travers des actions et outils de communication départementaux ;
- Les actions du Pays d'Auch s'inscrivent en cohérence avec le 4^{ème} schéma de la destination touristique du Gers ;
- Le Pays d'Auch et le CDTL/UDOTSI collaborent autour d'initiatives communes ;
- Les restrictions budgétaires rendent plus que jamais nécessaires les partenariats, mutualisations humaines, techniques et financières entre les structures publiques ;

Les deux signataires souhaitent renforcer et formaliser leurs relations au travers d'une convention de partenariat.

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre le Pays d'Auch et le CDTL/UDOTSI afin :

- d'optimiser la qualification et la structuration de l'offre touristique sur le Pays d'Auch
- d'assurer la promotion de cette offre composant la Destination Gers.

L'innovation et le développement durable constitueront deux lignes directrices de la collaboration entre les deux partenaires.

ARTICLE 2 : Enjeux stratégiques de coopération identifiés par les deux partenaires

La dynamique territoriale Agglomération/territoires ruraux

Le Pays Portes d'Auch s'étend sur 1 608 km², représente 1/3 du département du Gers et est situé au cœur du département du Gers. Ce territoire a la particularité de comprendre une zone urbaine (Auch, chef-lieu du département) et une zone rurale, aux enjeux différents et variés mais complémentaires.

Composé de 116 communes, réparties en 1 communauté d'agglomération (Grand Auch Agglomération) et 5 communautés de communes rurales (Cœur de Gascogne, Val de Gers, Cœur d'Astarac en Gascogne, Astarac-Arros en Gascogne, Hautes Vallées), il est inclus dans sa totalité dans la zone d'emploi d'Auch, celle-ci couvrant 60% de la surface départementale, avec un peu plus de 115 000 habitants et 45 000 emplois.

Le Pays d'Auch est composé de 3 bassins de vie en totalité (Auch, Mirande, Masseube), et touche d'autres bassins sur ses franges. Le bassin de vie d'Auch, avec 19 157 emplois concentre à lui seul 43% des emplois de la zone d'emploi.

Traversé par les deux seules routes nationales du Gers, la RN21 du Nord au Sud et la RN124 qui relie Auch à Toulouse, l'influence de la métropole toulousaine est prépondérante pour le territoire et a vocation à s'accroître avec la réalisation du contournement de Gimont dès 2017 et l'achèvement de la mise en 2x2 voies entre Toulouse et Auch en 2020. L'étude des mobilités résidentielles montre que le desserrement Toulousain se diffuse autour de la RN124 et s'accroît. Selon les études prospectives de l'INSEE à l'horizon 2042, l'aire urbaine d'Auch connaîtra une forte augmentation de sa population par rapport au reste du département et pourrait compter 45 800 habitants contre 40 900 aujourd'hui. Les parties rurales les plus isolées du territoire pourront être, quant à elles, confrontées à de véritables fragilités et un risque de décrochage, contre lequel il conviendra de lutter.

De par cette configuration et son positionnement, le Pays d'Auch souhaite développer un tourisme mêlant les richesses de l'urbanité et de la ruralité, séduit par la destination Gers et son côté nature, mais également à la recherche de découvertes culturelles.

La stratégie du Pays d'Auch en matière de touristique a pour objectif de :

- Renforcer la structuration des offices de tourisme et soutenir leurs actions
- Renforcer l'attractivité du territoire par la valorisation du patrimoine culturel, architectural et touristique
- Renforcer l'attractivité du territoire par le soutien des initiatives culturelles
- Améliorer la connaissance du territoire touristique et de ses clientèles par des outils numériques
- Renforcer l'attractivité du territoire par le développement des arts de la table

qui pourraient faire l'objet de coopération entre les deux partenaires :

Axe 1 Renforcer la structuration des offices de tourisme et soutenir leurs actions

a. Mettre en place des actions mutualisées entre les offices de tourisme

On recense 4 offices de tourisme et plusieurs syndicats d'initiative sur le territoire. Il s'agit principalement de petites structures aux moyens limités. L'enjeu est de permettre une structuration des offices de tourisme au niveau intercommunal et de favoriser le développement de partenariat entre les offices de tourisme.

Enjeux :

- Opération de promotions commune,
- Accompagnement des professionnels du territoire et structuration de l'offre

b. Favoriser le regroupement des offices de tourisme

Afin d'optimiser l'action des collectivités locales, et de leurs outils : offices de tourisme, et dans le prolongement de l'action 1, il est raisonnable d'envisager la création d'office de tourisme intercommunautaire pour une plus grande mutualisation des moyens au service des professionnels du tourisme. L'enjeu est d'accompagner les structures dans leur structuration et leur professionnalisation.

Enjeux :

- Favoriser la création de structure aux moyens et compétences élargies

Axe 2 Renforcer l'attractivité du territoire par la valorisation du patrimoine culturel, architectural, touristique et environnemental

a. Valoriser le patrimoine culturel et architectural du territoire

On recense sur le territoire des sites et des monuments de qualités : Cathédrale Sainte-Marie et son Chœur, et le Musée des Jacobins pour Auch (151 000 et 16 000 visiteurs en 2013 source : CDTL étude 2013). Le Château de Lavardens et le Donjon de Bassoues font également partie des 10 sites patrimoniaux les plus fréquentés du département du Gers (25 000 et 9 000 visiteurs source CDT étude 2013).

On rencontre également une diversité et une multiplicité d'éléments patrimoniaux comme par exemple l'Escalier monumental et les allées d'Etigny sur Auch, les Bastides et Castelnaux en grand nombres sur la partie rurale du territoire (Barran, l'Isle de Noé, Montesquiou, Bassoues...) ou encore les nombreuses églises rurales et chapelles gasconnes que l'on retrouve partout sur le territoire. L'enjeu ici est de proposer une offre globale entre la ville d'Auch et le reste du territoire afin d'organiser un maillage touristique et une offre diversifié.

Enjeux :

- Proposer une offre touristique globale ville/campagne
- Valoriser le patrimoine culturel et architectural

b. Soutenir le développement des activités de loisirs nature

Le territoire propose une gamme de loisirs qui participe au même titre que le patrimoine bâti à son attractivité. On compte parmi les 10 équipements de loisirs les plus fréquentés du département du Gers, la base de loisirs de Castéra-Verduzan, la piscine Ludina à Mirande et la piscine municipale d'Auch (30 000, 28 000 et 21 000 visiteurs en 2013 source : CDTL étude 2013). Le territoire possède également 4 circuits VTT/vélo (source : CDTL) entre Auch-Mirande-Jégun, entre Seissan-Masseube-Sarramon, entre Castéra-Verduzan-Fleurance-Roquefort et un circuit autour de Saint-Michel.

Longtemps sous-évalué, le tourisme de randonnée est aujourd'hui perçu comme un enjeu de développement local et s'inscrit parfaitement dans une démarche de développement durable.

On note également la présence sur le territoire de 9 centres équestres (dont 7 sur l'agglomération du Grand Auch).

Enfin le thermalisme vient compléter cette offre de loisir avec les thermes de Castéra-Verduzan.

Enjeux :

- Promouvoir le tourisme d'itinérance
- Développer l'offre de randonnée pédestre, équestre ou cyclo-touristique et notamment de parcours d'interprétation
- Favoriser et accompagner la création de produits touristiques groupés

c. Requalifier l'offre touristique

Le territoire compte près d'1/4 de la capacité d'accueil touristique du département du Gers, tout type d'hébergement marchand confondu (hôtels, gîtes, chambres et maisons d'hôte, campings) (source CDTL étude 2013).

Cependant le parc est vieillissant et l'enjeu ici est de requalifier l'offre afin de répondre dans un premier temps aux exigences de la clientèle (normes handicaps, labels qualités, nombre d'étoiles...) mais aussi en favorisant l'implantation de nouveaux établissements ou l'extension d'établissement existant. Puis dans un second temps, moderniser des hébergements afin de favoriser la montée en gamme de l'offre.

Enjeux :

- Améliorer l'accueil touristique
- Qualifier les hébergements touristiques
- Favoriser la création d'offres nouvelles et le développement l'offre existante

Axe 3 Renforcer l'attractivité du territoire par le soutien des initiatives culturelles

a. Mettre en valeur les acteurs culturels

Depuis 2004 le territoire s'est doté d'un Projet Culturel de Territoire et recense de nombreux acteurs identifiés sur le plan local, national voire international. Ainsi, de nouvelles thématiques ont pu être développées comme les Résidences d'art Contemporain en milieu rural près de Mirande, ou comme le festival Welcome in Tziganie à Seissan. Sur la thématique du cirque, le territoire compte deux écoles de cirque : le Pop Circus et Pré en Bulles. Enfin, parmi les acteurs culturels accompagnés, Circa est désormais classé scène nationale et pôle national des arts du Cirque et la Petite Pierre s'est hissée au niveau régional en devenant Scène en Région de Midi-Pyrénées.

Sur la thématique du cinéma, le festival CINE 32 « Indépendance(s) et Création » propose chaque année une centaine de séances et une magnifique sélection de cinquante œuvres, présentées en avant-première. De nombreux artistes (cinéastes, comédiens, techniciens) sont invités pour accompagner leur film et rencontrer les spectateurs.

Enjeux :

- Optimiser ce réseau d'acteurs
- Développer l'offre d'animation culturelle pendant la période estivale.

b. Soutenir les dynamiques culturelles

Parmi les événements marquants, les festivals culturels attirent de nombreux visiteurs. A titre d'exemple, le festival CIRCa fait partie des 3 premières manifestations en terme de fréquentation dans le département du Gers (25 500 visiteurs en 2013, source CDTL étude 2013). S'ajoutent aussi d'autres événements de qualité tel que Les Soirs d'Été du Pays d'Art et d'Histoire sur l'agglomération du Grand Auch, le festival Eclats de voix à Auch, le festival Trad'Envie à Pavie et le festival N'Amasse Pas Mousse à Castéra-Verduzan. A cela doit être pris en compte de nombreuses manifestations dont le comptage du nombre de visiteurs n'est pas effectué. On distingue ainsi deux types d'animation culturelle : les festivals de grandes ampleurs cités ci-dessus générant de grandes fréquentations et une grande notoriété et les animations plutôt destinées à une population locale qui participent d'autant plus à l'animation du territoire.

Enjeux :

- Maintenir une dynamique culturelle de qualité et équilibrée sur le territoire
- Favoriser la mise en marché de produit touristique s'appuyant sur les manifestations

c. Valoriser les équipements culturels sur le territoire

Le territoire compte plusieurs équipements culturels structurants comme le Centre d'Innovation et de Recherche Circassien à Auch mais aussi le théâtre de verdure à Seissan, l'école de musique à Mirande sans oublier le Ciné 32 à Auch.

D'autres projets pourraient voir le jour et renforcer ce maillage qui reste concentré autour d'Auch. L'enjeu serait ici de valoriser les espaces d'animation culturelle dans les communes isolées de la partie rurale du territoire.

Enjeux :

- Valoriser les espaces d'animation culturelle

Axe 4 Améliorer la connaissance du territoire touristique et de ses clientèles par des outils numériques

A l'exception d'Auch qui a développé une infrastructure de télécommunication en fibre optique sur plus de 30 kilomètres, le partie rurale du territoire reste pauvre en infrastructure numérique et est en retard dans le développement d'outils numériques.

La vocation des outils numériques est bien de valoriser l'accueil physique. Le numérique offrirait donc la possibilité aux offices de tourisme ou à des hébergements marchands, de se concentrer sur les missions d'accueil, et plus particulièrement d'offrir du conseil personnalisé. Les technologies offrent ainsi la possibilité à un territoire de se positionner comme un expert de sa destination (en ligne et au sein de la structure), et de proposer une offre de services numériques aux touristes (Wifi par exemple), ou aux prestataires du territoire (une offre de services numériques pour valoriser les prestations touristiques par exemple).

Enjeux :

- Disposer de retours clients sur des dispositifs d'accueil numériques existants
- Tester de nouveaux dispositifs.

Axe 5 Renforcer l'attractivité du territoire par le développement des arts de la table

L'image touristique du Pays d'Auch ne se réduit pas à son patrimoine naturel et architectural, aussi beau soit-il. La « gastronomie » constitue aussi un puissant symbole de la destination Gers et participe amplement à sa notoriété, pour les clientèles nationales et plus encore pour nos visiteurs internationaux. En effet, parmi les produits renommés on compte le foie gras, l'armagnac, le poulet du Gers...

Enjeux :

- Développer la gastronomie du territoire avec l'une des spécificités du territoire avec des événements culturels marquants.

ARTICLE 3 : Engagements du Pays d'Auch

Afin de répondre aux enjeux posés ci-dessus, le Pays d'Auch s'engage à :

Coordonner sur son territoire les actions mutualisées entre les offices du tourisme.

Coordonner sur son territoire les actions de valorisation du patrimoine culturel, architectural, touristique et environnemental.

Coordonner sur son territoire les actions d'animation culturelle.

Coordonner sur son territoire les actions pour le développement numérique dans le secteur du tourisme.

Coordonner sur son territoire les actions pour le développement de la gastronomie locale.

Le Pays d'Auch et le CDTL/UDOTSI mènent tous deux des actions d'accompagnement technique des porteurs de projets touristiques. Afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique dans le domaine du tourisme, un accompagnement commun sera mis en œuvre.

Le Pays d'Auch dispose d'outils financiers dans le cadre des politiques contractuelles dont il a la gestion. Le Pays d'Auch mettra ces outils au service des projets touristiques identifiés dans le cadre de la présente convention. Le Pays d'Auch orientera également les projets touristiques identifiés dans le cadre de la présente convention vers les autres financements publics.

Cet accompagnement du Pays d'Auch obéit, d'une part, aux règles fixées par les partenaires institutionnels en particulier l'Europe, l'Etat, la Région et le Département, d'autre part, à la stratégie décidée par le Pays Portes de Gascogne.

ARTICLE 4 : Engagements du CDTL du Gers

Afin de répondre aux trois enjeux posés dans la présente convention, le CDTL/UDOTSI s'engage à intégrer dans son plan d'action annuel et en déclinaison du 4eme schéma de Destination Gers, les 5 axes stratégiques définis par le Pays d'Auch à travers les axes de travail suivants.

Pour se faire, le CDTL/UDOTSI associe le Pays d'Auch aux groupes de travail conduits par le CDTL/UDOTSI et relevant des priorités de coopération retenues dans la présente convention.

Le CDTL/UDOTSI associe le Pays d'Auch à des montages de dossiers faisant l'objet de demande de financements matériels ou immatériels liés aux projets notamment dans les domaines du tourisme durable et de l'itinérance (appel à projet SPOTT, Pôles d'Excellence Tourisme...), à l'accompagnement des porteurs de projets, publics et privés, sur son territoire.

Accompagner et développer les projets :

1. La qualification de l'offre

Fournir au Pays d'Auch une assistance technique en matière de développement touristique soit directement, soit indirectement dans le cadre de la qualification de l'offre et de la mise en production, en particulier dans les domaines du tourisme durable et de l'itinérance/slow tourisme.

Proposer au Pays d'Auch des actions de qualification à destination des acteurs du tourisme du territoire, en déclinaison des programmes de formation proposés chaque année par le CDTL/UDOTSI.

Accompagner l'animation et la mise en réseau des offices de tourisme du pays.

Cette qualification de l'offre reposera en particulier sur les clubs marque : Terra Gers®, écotourisme dans le Gers, les Bons Crus d'Artagnan/Vignobles & Découvertes, oenotourisme dans le Gers (mais également Le Petit d'Artagnan®, tourisme famille dans le Gers, Gers Friendly®, tourisme trend dans le Gers).

2. La veille et l'observation des clientèles et des marchés

Mettre à disposition du d'Auch les données dont il dispose concernant le tourisme sur son territoire à travers les différents outils et dispositifs de l'observatoire économique départemental (suivi de l'offre, de l'activité, flux touristiques, tableaux de bord, connaissance des clientèles...). Le CDTL/UDOTSI remettra au Pays d'Auch un bilan annuel présentant le panorama de l'activité touristique, les caractéristiques marquant l'année, les indicateurs économiques du secteur et leur analyse ainsi qu'une mise en perspective de ces données par rapport aux années précédentes et au reste du Gers. Une valorisation des données sera effectuée plus particulièrement sur les thèmes retenus.

3. Promouvoir, communiquer, porter sur les marchés

En déclinaison du plan d'actions annuel du CDTL/UDOTSI, promouvoir l'offre d'activité et les produits touristiques élaborés sur le territoire du Pays d'Auch :

- au travers des actions de promotion et de communication menées sur les différents marchés : proximité (partenariat avec les Offices de Tourisme), France, International
- au travers de ses outils : site Internet du CDTL, réseaux sociaux, accueil presse, newsletter commerciales... sur les marchés et à destination des cibles clientèles.

ARTICLE 5 : Durée de la Convention


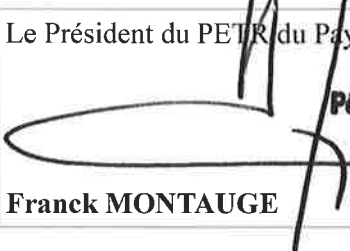
La présente convention engage les deux partenaires pour la durée de mise en œuvre du 4^{ème} Schéma de Destination Touristique du Gers 2015/2019, à compter de sa signature. Elle peut être prorogée par décision conjointe des deux partenaires.

ARTICLE 6 : Modifications et résiliation de la Convention

La présente convention peut être modifiée à tout moment, par voie d'avenant, par décision conjointe des deux partenaires.

La résiliation de la convention peut être demandée par l'une des deux parties après un exposé des motifs précis. La résiliation prendra effet 3 mois après notification de ces motifs.

Fait à Auch, le En deux exemplaires originaux, un exemplaire étant destiné à chaque partie.

| | |
|--|--|
| <p>Le Président du CDTL du Gers</p>  <p>Philippe MARTIN</p> | <p>Le Président du PETR du Pays d'Auch</p>  <p>Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Franck MONTAUGE</p> |
|--|--|